



Mon voisin veut construire un garage

Par **crystal**, le **21/04/2008** à **20:24**

mon voisin a eu un permis de construire pour un garage de 6 mètres de long sur 5 mètres de haut .

ce garage ne serait pas contiguë à l'habitation principal.

Il serait construit à 0,90 de la limite de propriété, c'est à dire sous nos fenetres, la salle et la cuisine, à 3,90 mètres.

plus de lumière, et constructions très proches.

il aurait un velux, sans notre accord donnant directement à très peu de distance, sur tout un côté de la maison, c'est à dire 3 fenêtres et une terrasse.

Plus d'intimité.

La DDE semble surprise, il semblerait que ce soit le Maire qui ait signé l'accord.

Quels sont nos droits et comment se faire entendre?

Ces gens nous ont déjà causé bien du tors et nous avons porté plainte avec l'accord des gendarmes.

nous relençons le procureur, car il classe notre affaire sans suite malgré de nombreuses infractions.

il y a t-il une justice et pouvons nous nous défendre?